



# Meilleurs Vœux 2015

Vœux du maire  
9 janvier 2015



Mesdames, Messieurs,

Merci à tous de votre présence, et bienvenue à cette traditionnelle cérémonie.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous, vos familles et vos proches.

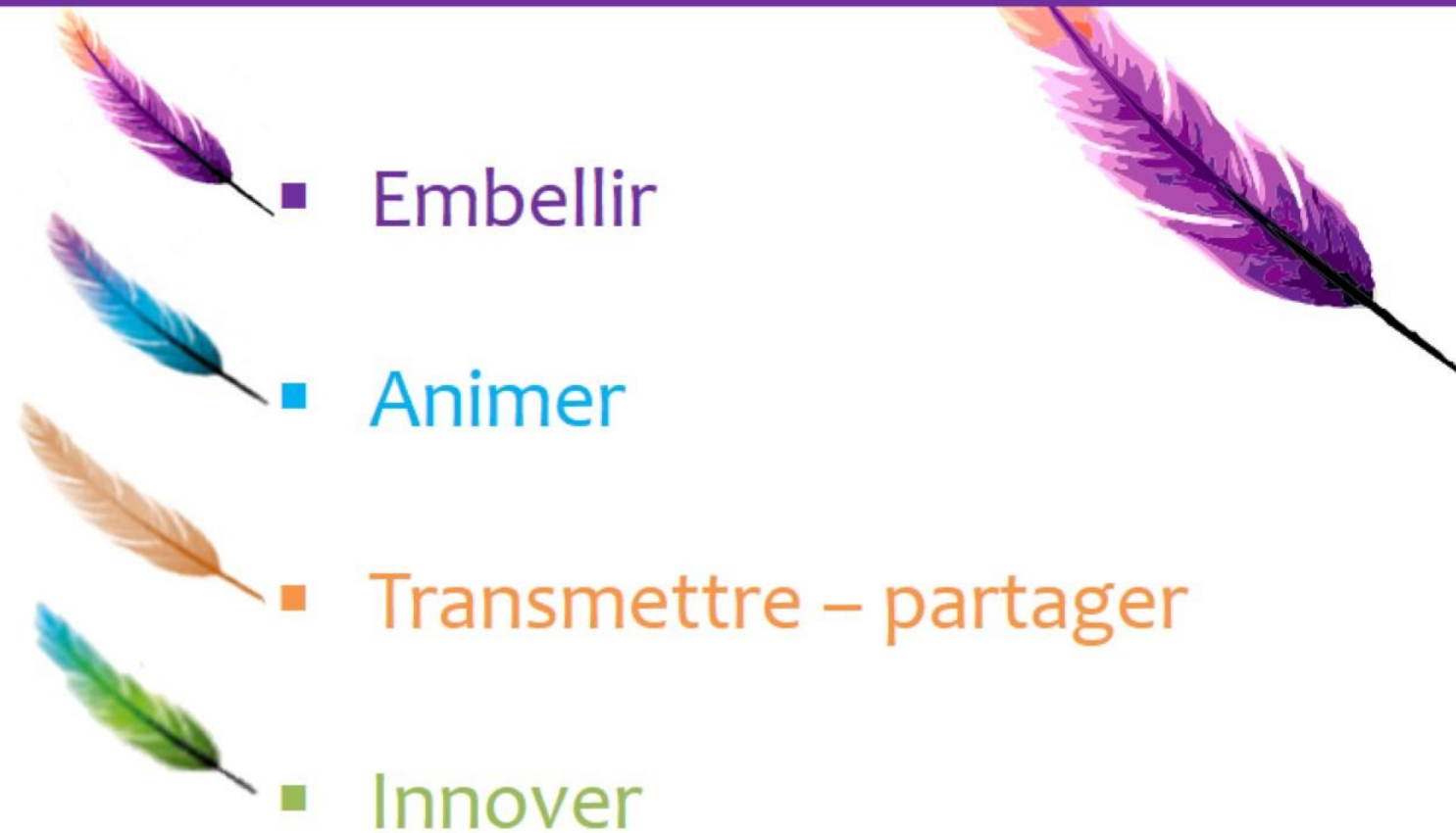
Merci à toutes les personnalités présentes.

Merci aussi à toutes qui sont retenus ailleurs.

Depuis les élections de Mars dernier, nous poursuivons les actions engagées par l'équipe municipale précédente conduite par Frédéric Besset, ce mandat comme nous l'avions promis, étant celui de la continuité.

Ce rendez-vous annuel entre habitants, élus, personnel municipal, associations, acteurs économiques, institutionnels, fournisseurs, est avant tout l'occasion de montrer en quoi les efforts de tous ont porté une nouvelle fois leurs fruits depuis le début de notre mandat. Notre rencontre est aussi l'occasion cette année de nous porter vers un avenir à moyen terme, et de vous confirmer à quel point nous pouvons avoir confiance en nos projets.

- Comme sur la carte de vœux, nous avons souhaité apporter un peu de légèreté dans un contexte difficile et j'ai donc articulé mon propos à partir de quelques verbes forts :
- Embellir
- Animer
- Transmettre – partager
- Innover



ENSEMBLE



- **Tout d'abord « Embellir »**

- 

- De nombreux travaux d'aménagement et d'embellissement de notre ville ont été poursuivis et réalisés au cours de l'Année 2014 dont les exemples les plus visibles :



# ■ Embellir



# Quai d'Amont



Avant

- **Commençons par le chantier du Quai d'Amont, en Janvier 2014**
- Toujours tournée vers sa rivière, nous avons le souhait que les lupoviens se réapproprient ses berges.
- Après avoir effectué un nettoyage et la sécurisation du quai, nous avons aménagé quatre zones de pêche dont une plateforme pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Le cheminement a été réalisé permettant un déplacement plus aisé pour tous.





# Sas de l'Abbatiale

- Pour permettre aux visiteurs de contempler l'intérieur de l'Abbatiale, même lorsqu'elle est fermée, un imposant SAS en verre et métal a été réalisé à l'entrée.
- C'est un objet conçu comme une véritable vitrine qui s'efface devant la profonde perspective de la nef et du chœur de l'église.
- Un travail très complet de réflexion esthétique a été mené au préalable par des architectes, en concertation continue avec les Bâtiments de France, la ville, la paroisse Notre-Dame des Deux-Rivières, l'association Héritage Lupovicien ainsi que les services de l'Etat.





# Signalétique



- Suite aux études réalisées en 2013, la signalétique complète de la ville a été entièrement renouvelée au premier semestre 2014.

- Plus homogène et plus précise cette nouvelle signalétique, offre aux habitants et à tous les visiteurs la possibilité de mieux se repérer et se déplacer.

- Deux panneaux Relais d'Information Service (R.I.S.) ont été installés Place de la République et devant l'Office de Tourisme, comportant le répertoire de l'ensemble des commerces et des pôles importants de la ville (sous forme de plan).







# Vestiaires T. Doret

- De nouveaux vestiaires au stade Thierry Doret ont été installés sur le stade Thierry Doret en remplacement des structures devenues vétustes.
- Ces structures modulaires permettent d'accueillir les sportifs dans un meilleur confort.





# Jardin du souvenir



CAVURNE CARREE  
LACUS REGIA



- Un jardin du souvenir est en cours d'aménagement à l'intérieur du cimetière communal et son fleurissement sera finalisé au printemps prochain.
- Les familles qui le souhaitent pourront venir disperser les cendres de leur défunt sur ce site.
- Par ailleurs, le Chantier d'Insertion a poursuivi le long travail de restauration et rejointoiement du mur d'enceinte du cimetière.







# Rue de Boissy



- **Le chantier de la rue de Boissy** constitue le plus gros investissement réalisé au cours des 7 dernières années avec un coût total de 2 millions d'euros.
- La première tranche de rénovation et enfouissement avait été réalisée en 2013.
- Et la deuxième tranche en cours de réalisation a été lancée courant 2014 et sera totalement terminée au Printemps 2015.
- Il s'agit d'une reconstruction complète de la rue avec agencement de trottoirs pour personnes à mobilité réduite, de plateaux ralentisseurs et d'organisation des places de stationnement.
- Des matériaux de qualité ont été utilisés tels que enrobés de couleur et pavés pour les entrées de porte de garage.
- Ce chantier complexe et difficile a nécessité de nombreuses restrictions de circulation tout en tenant compte des périodes de vacances et des flux de transports scolaires.
- Conscient des gênes occasionnées, elles étaient indispensables pour améliorer la qualité du cadre de vie et la sécurité des riverains.
- Ces derniers ont été informés régulièrement et consultés notamment lors de plusieurs réunions publiques, nous les remercions pour leur patience et compréhension.

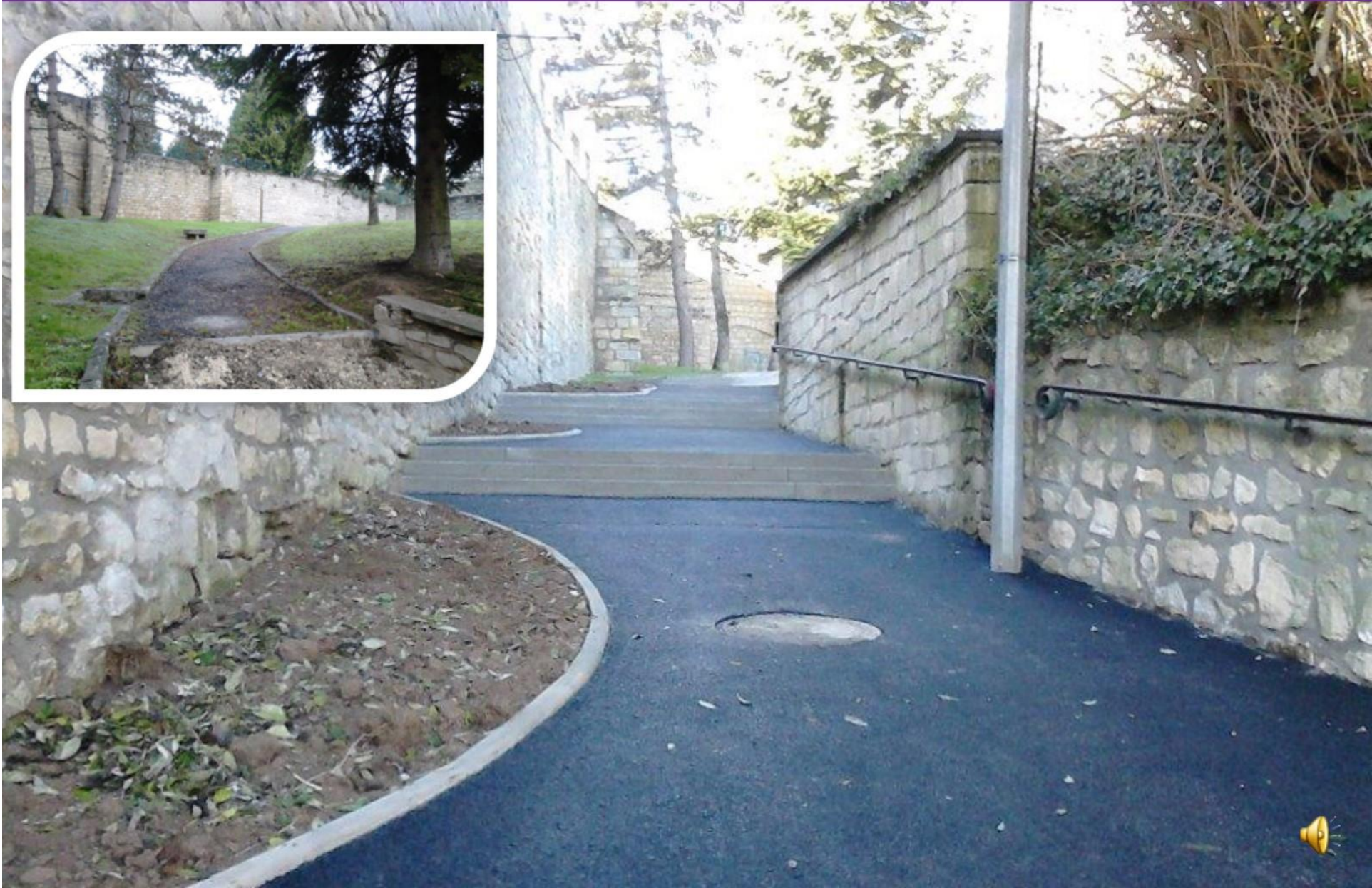






# Sente de la Tour du diable

- La **sente de la Tour au Diable** relie la rue du Bourg et la rue Henri Barbusse.
- Le revêtement de cette sente très en pente était très dégradé et son cheminement dangereux.
- Il a été réaménagé fin décembre. Des paliers ont été aménagés et une main courante installée.
- Des végétaux seront plantés prochainement pour égayer cette descente.
- 





# Gendarmerie



- Dans le domaine du logement, 2014 a vu la concrétisation d'efforts de longue haleine de divers partenaires :
- Trois nouvelles résidences ont ainsi pu être inaugurées ou finalisées au cours de l'année :
- La Gendarmerie réalisée par le Conseil Général
- La Résidence de la Buissonnière par un promoteur privé
- et la Résidence de la Bamboueraie par Oise Habitat.
- Par ailleurs nous enregistrons un rythme soutenu des demandes de nouveaux permis de construire de particuliers pour création de nouveaux logements ou agrandissements.
- C'est ainsi un total d'environ 70 (?) nouveaux logements qui auront ainsi été créés cette année.
- **La nouvelle Gendarmerie**, idéalement située en sortie de ville vers Villers, a permis, début 2014, l'installation de 17 **nouveaux gendarmes et leurs familles** auxquels nous souhaitons la bienvenue.
- La ville et le Syndicat intercommunal d'assainissement ont contribué efficacement à la réalisation de ce projet du Conseil Général, notamment par l'achat de terrains et l'aménagement de réseaux, d'aire de jeux et d'une sente piétonne reliant cette caserne au centre-ville.





# Résidence Buissonnière

- Située rue Pasteur, la ville a aussi aménagé les abords de la Résidence de la Buissonnière, en apportant des améliorations significatives en terme de stationnement, d'aménagement de la liaison piétonne, de mobilier urbain et de décoration végétale.

- Un trottoir a été élargi de manière à sécuriser et faciliter la circulation des piétons. Les feux tricolores ont été remis aux normes avec un bouton piéton ainsi qu'une borne sonore pour les personnes malvoyantes.





# Inauguration Bamboueraie



- Située en haut de la Rue de Boissy, la résidence locative « **la Bamboueraie** » construite par Oise habitat comprend 15 logements. Elle a été inaugurée et a accueilli ses nouveaux résidents juste avant l'été.
- D'autres constructions verront bien entendu le jour dans les prochaines années, mais nos efforts dans ce domaine iront particulièrement vers la création, à partir de 2019, d'un nouveau quartier de centre ville sur l'emplacement des anciennes friches Stradal et Sovafim. Nous en reparlerons un peu plus loin.



# Fleurissement et espaces verts



- Tout au long de l'année, la ville possède un nombre important d'espaces verts et jardins de tailles diverses que les Services Techniques et le chantier d'insertion s'appliquent à entretenir et nettoyer très régulièrement.
- Rappelons aussi que l'environnement et le développement durable sont au cœur de nos préoccupations.
- Dans ce domaine, la législation nous impose d'aller vers le 0 produits phytosanitaires et une gestion différenciée de nos espaces verts.
- Nous avons d'ailleurs déjà échangé avec nos voisins précéens sur les problématiques de la gestion des produits phytosanitaires en milieu urbain.
- Toujours dans le domaine des espaces verts, nous renforcerons nos coopérations avec divers partenaires dans le but de relancer les jardins familiaux et les jardins partagés (par le biais du CCAS ) avec le Chantier d'Insertion et acteurs associatifs.
- Nous accompagnerons une nouvelle association qui vient de se constituer sur Saint Leu d'Esserent pour réimplanter une vigne sur notre territoire municipal, avec activités associées de récolte, vendange, vinification . . . Et d'ici quelques années dégustation !

- Passons au chapitre Animer
- 
- Au cours du précédent mandat, de nombreuses animations nouvelles ont vu le jour.
- Ces rendez-vous populaires et festifs ont bien sûr été maintenus et enrichis en 2014.
- Ils sont devenus incontournables et au moins 5 ou 6 rassemblent plusieurs milliers de spectateurs.
- Sans les citer toutes, j'évoquerai les principales dans l'ordre chronologique en 2014 :



# ■ Animer







# Artistes en liberté

- Le rendez vous de janvier , le salon de l'expression artistique « Artistes en Liberté »
- Le prochain aura lieu le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février dans cette même salle.
- Et je vous y convie tous.





# Vide grenier



- le vide grenier, très apprécié de tous qui chaque année grandit et anime notre centre-ville,







# Spectacle de danse

- les spectacles de de l'Ecole des Arts sont de plus en plus fréquents et de qualité grandissante chaque année.
- De nombreux talents s'y expriment au plus grand plaisir de tous.
- Je salue ici les efforts importants ont été faits en 2014 par l'Ecole des Arts pour mettre en valeur le travail de groupes et la transversalité entre les différentes disciplines culturelles.





# Concerts



- L'Abbatiale accueille une programmation de plus en plus importante de concerts divers : musique classique, orchestre philharmonique, polyphonie, chorales...
- Là aussi la recherche d'un niveau d'excellence constitue une exigence que nous nous donnons pour satisfaire nos publics et développer notre capacité de programmation sans augmenter nos coûts de fonctionnement.







# Table Autour du Monde



- la Table Autour du Monde, ce rendez-vous exotique de juin est devenu incontournable.
- Cette année elle s'est malheureusement déroulée sous une pluie diluvienne, . . . Mais la fête a néanmoins été très réussie grâce à l'entrain et la bonne humeur de tous les participants, commerçants, musiciens et convives compensant ainsi leur nombre quelque peu réduit.





# Marché picard



- Début juin, le marché picard intercommunal sur les Berges de l'Oise a cette année battu des records de fréquentation avec plus de 10 000 visiteurs
- Plus de 1000 personnes ont pu navigué sur la péniche affrétée à cette occasion.
- Cette manifestation, créée il y a plusieurs années, a constitué cette année la manifestation phare du dispositif « Oise Verte & Bleue » organisé par Oise Tourisme à travers tout le département.







# Son & lumières

- le Feu d'artifice du 14 juillet devenu un véritable Son et Lumières dans les Jardins du château de la Guesdière.
- Centenaire oblige : le thème retenu cette année illustre à travers une vingtaine de tableaux magnifiques l'histoire de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la belle époque, les deux grandes guerres et les périodes d'apaisement puis d'espérance en l'avenir.







# Journées du Patrimoine



- les Journées du Patrimoine, fin septembre sont aussi un grand évènement culturel et populaire bien connu aujourd'hui des lupoviciens.
- En 2014, de nombreuses animations et personnes déguisées ont redonné à Saint Leu une ambiance de deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle . . .





# Cabaret p'tit balthar

- et en octobre nous avons souhaité diversifier notre programmation en proposant un spectacle Cabaret : « le p'tit balthar »
- Un spectacle de qualité remarquable et apprécié par le public malheureusement peu nombreux.



Photo P. Benichou





# 1<sup>er</sup> Festival de théâtre

- En novembre, nous nous sommes aussi lancés pour la première fois dans un festival de théâtre, réunissant, sur plusieurs jours, des troupes amateurs et professionnelles de Saint - Leu, Creil et Coyo la forêt.
- Un succès bien mérité qui montre une fois de plus que la synergie prend tout son sens pour enrichir notre programmation.



# Téléthon



- Je terminerai cette énumération par la manifestation qui prouve que la générosité fait partie aussi de vos habitudes.
- Le téléthon a remporté cette année un grand succès et près de 4 000 euros ont été reversés.
- Merci aux organisateurs, élus et personnels municipaux, mais aussi à toutes les associations locales, sportives, culturelles, sociales, que je félicite pour leur générosité et imagination débordante sans lesquels cette manifestation ne pourrait exister.





- Avec le chapitre transmettre et partager, nous abordons les orientations majeures que nous souhaitons donner aux grands domaines d'actions de la ville.



# Transmettre- Partager





# Une culture bien vivante !

- A Saint Leu, la culture pour tous est bien vivante. Nous pouvons constater que **notre Ecole des Arts et notre Médiathèque** accueillent toujours autant de curieux, de passionnés et d'artistes de talents.
- Cette culture se transmet aux plus jeunes générations avec des ateliers, des expositions ou encore un programme d'activités pédagogiques autour de notre beau patrimoine.







# Partenariat Royaumont

- Dans le domaine culturel et touristique, le partenariat que nous sommes en train de développer avec l'Abbaye de Royaumont nous semble particulièrement intéressant.
- Nos deux sites sont contemporains et présentent des complémentarités évidentes pour promouvoir et développer des activités communes et économiquement équilibrées :
- -proposer dans l'Abbatiale des concerts et spectacles de Royaumont, et plus particulièrement ceux réalisés en partenariat avec les jeunes du Collège,
- -concevoir et mettre en place des journées et séjours comprenant des parcours touristiques sur nos deux sites,
- -créer et mettre en commun des ateliers à destination de publics scolaires
- A l'image de Royaumont, nous souhaitons aussi développer ce type de partenariats avec tous les grands sites touristiques et offices de tourisme qui nous entourent (Chantilly, Senlis, Creil, Royaumont, Auvers, . . . )
- Et toute la vallée de l'Oise depuis Pontoise jusqu'à Noyon à travers des produits fluviaux et fluvestres.





Dans le domaine Jeunesse et Sports :

L'année 2014 a été marquée par la mise en place **des Rythmes Scolaires et des TAP**, les Temps d'Activités Périscolaires.

Nous avons atteints nos objectifs fixés : notre équipe d'animateurs propose, sur des après-midi complètes, des activités variées, à la fois sportives, ludiques, citoyennes et éducatives auxquelles nous avons associé beaucoup de partenaires que je veux remercier ici :

-Les services de la mairie, Services Techniques, Police Municipale, professeurs de l'Ecole des Arts, le service patrimoine

-Les associations et intervenants extérieurs :

La Base Loisirs, la SRC et l'école de voile, l'association entretien et détente, le Club d'Athlétisme, le tennis, la Lyonnaise des Eaux et cette liste s'enrichira tout au long de l'année.

Nous poursuivons nos efforts pour proposer aux enfants un programme enrichi et de qualité.

**Ce dispositif Périscolaire fait naturellement partie intégrante de notre « Projet Jeunesse »** qui constitue l'une des orientations majeures que nous voulons donner à notre mandat.

Ce projet ambitieux a pour objectifs :

-de valoriser et d'exploiter de façon optimisée l'extraordinaire dispositif de Loisirs tant pour des activités intérieures et qu'extérieures dont est équipée notre ville

-de mutualiser l'ensemble de ces équipements pour les mettre à disposition des différents utilisateurs : le Collège et les écoles, les nombreuses associations sportives et culturelles de notre ville, les services municipaux périscolaires, école de musique et des Arts, patrimoine, . . .

-Professionnaliser et pérenniser notre équipe d'animateurs jeunesse, en la mutualisant avec celle des autres acteurs : associations, base de loisirs...

-Mettre en place un dispositif de transport opérationnel permettant aux classes ou groupes de jeunes d'accéder rapidement aux multiples pôles d'activités, cette difficulté d'accès constituant aujourd'hui un obstacle important à leur utilisation pratique.



# Mise en place des Temps d'Activités Périscolaires



# Une ville solidaire



- *Dans le domaine Social,*

- Saint Leu s'inscrit bien dans la recherche permanente du **mieux vivre ensemble, dans la solidarité et dans le respect** de l'autre.

- Nous le savons, les indicateurs sociaux sont inquiétants. Mais dans ce domaine comme dans tous les autres, notre volontarisme est réel.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le pôle social est devenu un pôle à part entière avec pour objectifs :

- -bien entendu de poursuivre et renforcer l'action de proximité du CCAS

- - apporter un meilleur suivi et accompagner les populations les plus isolées,





# Semaine bleue- sortie des aînés

- - maintenir et améliorer les actions actuelles tournées vers les personnes âgées, la très petite enfance,





# Chantiers d'insertion



- - développer plus particulièrement nos actions vers deux publics spécifiques particulièrement nombreux :
- -les demandeurs d'emploi (300 sur Saint Leu d'Esserent) à travers nos chantiers d'insertion mais aussi d'autres types d'accompagnement vers l'emploi et la mise en relation avec les structures adaptées,
- -les personnes handicapées. Elles sont peu visibles et représentent pourtant 6 % de la population française, soit également 300 personnes environ sur une ville comme Saint Leu d'Esserent. Elles ont des besoins spécifiques et sont parfois en grande difficulté.







# Sécuriser, notre priorité !

- Dans le domaine de la sécurité et de la circulation
- Le vivre ensemble c'est aussi le fait d'assurer la **sécurité au quotidien**.
- A Saint Leu d'Esserent, cela passe surtout par ces liens approfondis que nous avons créés depuis quelques années entre la Police Municipale, les services sociaux de la ville, le monde scolaire et notamment le Collège, et bien sûr la Gendarmerie.
- La sécurité au quotidien, cela passe aussi par une attitude générale de **respect de la loi**, dont personne ne peut s'affranchir.
- Un projet de vidéo protection sera mis en place, cette année sur notre ville.

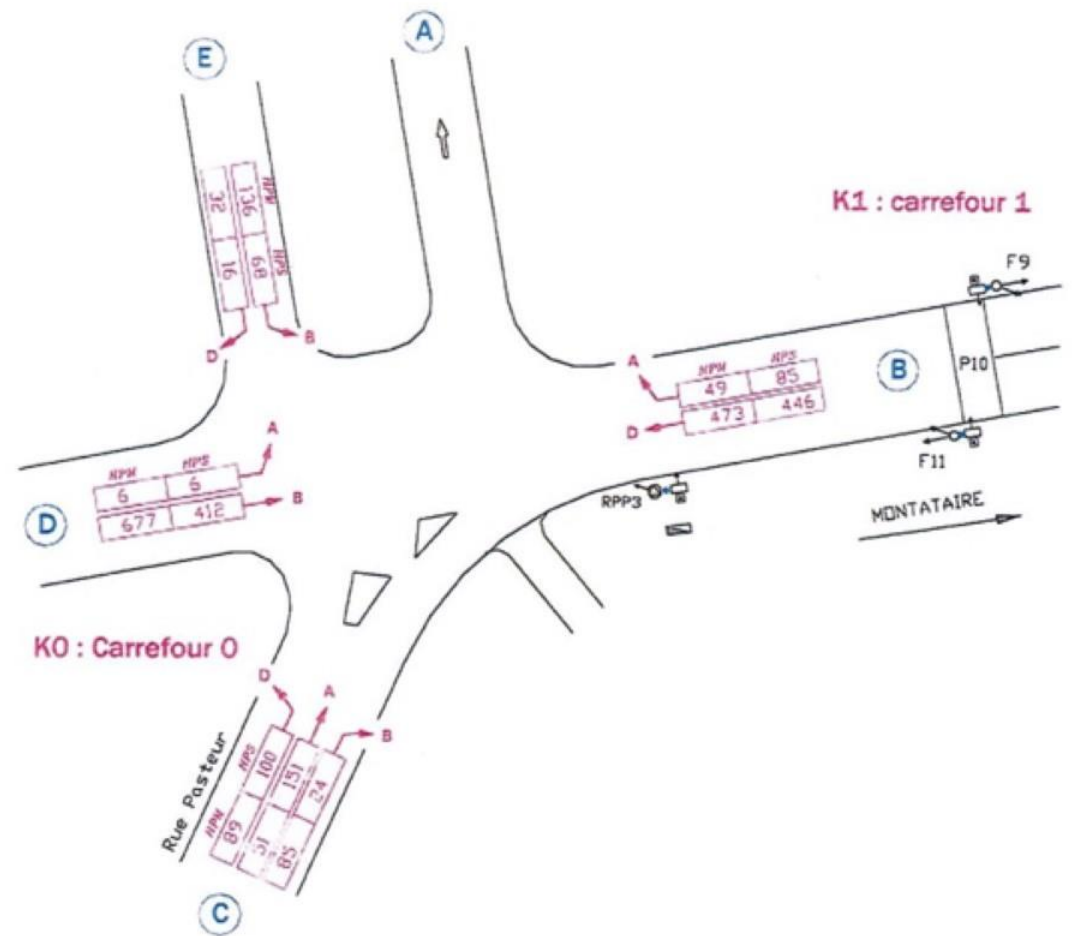




# Plan rue Pasteur

COMPTAGES DIRECTIONNELS

10/10/2018 JVP/m



- Nous sommes conscients que la **circulation** est problématique notamment en heures de pointe.

Nous sommes traversés par de plus en plus de véhicules et camions, et nous nous sentons tous concernés par votre sécurité et les nuisances occasionnées.

- Nous ne ferons pas de miracles c'est certain !
- 
- La véritable solution sera la liaison routière Creil Chambly actuellement à l'étude au Conseil Général. Nous serons très présents dans le suivi de ce dossier et espérons qu'elle voit le jour simultanément à la transformation du cœur de Creil et de la future gare TGV dont la mise en service est prévue pour 2020.

- Néanmoins nous multiplions les efforts pour améliorer la fluidité du trafic par des aménagements de sécurité en particulier :

- création d'un rond point au carrefour du Pilori qui permettra de supprimer 2 feux successifs

- mise en service de radars pédagogiques mesurant les vitesses et les flux





# Mieux vous informer

 **Infomairie**  
Le journal de Ma ville • n°68 • Octobre 2014



 Rencontre  
Nouveaux  
Arrivants  
- lupos



 Rencontre Riverains  
Rue de Boissy



Barnum élus tous les  
samedis sur marché



*Dans le domaine de la Communication*

Transmettre c'est aussi vous informer, vous rencontrer et partager ses idées.

Nous avons à votre disposition une palette d'outils de communication pour mieux vous informer. Notamment l'Infomairie qui s'est relooké à la rentrée, des lettres d'informations en version électronique ou dans vos boîtes aux lettres, notre site internet bien sûr et vous avez aussi surtout pour dépasser le virtuel, la possibilité de rencontrer les élus tous les samedis sur le marché ou en mairie sur rendez-vous.

Les conseils municipaux ou les réunions publiques sont aussi des occasions pour venir échanger.



# Sortie vélo – Nettoyage citoyen



- Et pour clore ce chapitre, je me dois de parler de vous ! Chers lupoviens, de vos actions qui font vivre la ville.
- Partager c'est ce que vous faites entre habitants, élus, bénévoles au travers de vos initiatives sportives ou citoyennes. L'occasion m'est donné de remercier les participants et organisateurs, vous avez su apporter de la convivialité et transmettre des valeurs citoyennes et d'engagement pour les plus jeunes générations.



- Enfin « INNOVER », un verbe fort et plein d'espoir... et de projets pour notre ville...
- L'ensemble de projets que je souhaite vous présenter constitue une vision réaliste de notre ville dans 8, 10 ou 15 ans !
- Ils reposent pour l'essentiel sur la mise en valeur du potentiel considérable que possède notre ville :
- -un patrimoine historique et architectural particulièrement imposant,
- -un patrimoine nature bleu et verts avec l'Oise, la base de Loisirs, la forêt,
- -un patrimoine d'équipements de loisirs dont nous avons déjà parlé,
- -une situation géographique privilégiée : proximité de Paris, des aéroports, au carrefour de 2 départementales, une voie ferrée et surtout . . La rivière Oise
- -la proximité de divers sites touristiques importants tant dans l'Oise que dans le Val d'Oise déjà évoqués précédemment (Chantilly, Senlis, Royaumont)



■ Innover





# Carte des projets

- Comme beaucoup de villes le long de l'Oise, Saint-Leu a hérité d'un très grand nombre de friches industrielles témoin de l'activité économique des 19ème et 20ème siècle.
- Véritables verrues qui dévisagent notre ville, elles constituent cependant des opportunités de projets majeurs pour améliorer notre cadre de vie et donner à notre ville un nouvel essor économique.
- -Au Nord Est, l'ex Centrale EDF est aujourd'hui devenue la zone industrielle du Renoir , et accueille depuis plusieurs années de grandes entreprises comme par exemple EDF, Eurovia, ETF et le SMVO.
- -En centre ville le long de l'Oise, l'ancienne sucrerie, partiellement reconvertie (par Norchim) mais dont l'essentiel reste encore en friche
- -A proximité du centre ville et de la gare, de part et d'autre de la voie ferrée, les anciennes friches Stradal et Sovafim (ex SNCF)
- -dans la partie Sud, entre la rivière Oise, la voie ferrée et la base de Loisirs, une friche naturelle de 14 hectares laissée à l'abandon.



# Zone du Renoir



- **La zone industrielle du RENOIR** constitue pour Saint Leu d'Esserent un véritable poumon économique, elle est en plein essor.
- En particulier, ces dernières années, l'EDF a fortement renforcé sa présence et activités logistiques de stockages et transports de matériels très lourds, allant de 20 à 500 tonnes.
- Ce site est ainsi devenu l'Agence Logistique Nationale de l'EDF avec plus de 150 personnes employées sur le site.
- Pa ailleurs, nous avons travaillé depuis plusieurs années avec l'ensemble des industriels de la zone pour rechercher des solutions pour réhabiliter le site de GALVA 60 fermé depuis 6 ans.
- Ces efforts ont aujourd'hui abouti, et deux nouveaux projets majeurs seront réalisés en 2015 et 2016 :
  - -d'une part un port de commerce construit et géré dès cette année par la Chambre de Commerce de l'Oise
  - -d'autre part l'EDF a annoncé la création d'une deuxième agence Nationale sur le site du Renoir.
- La FARN Force d'Action Rapide Nucléaire possèdera des moyens matériels et humains supplémentaires pour intervenir rapidement en cas d'accident nucléaire majeur sur le territoire français.
- Les nouvelles constructions devraient être réalisées courant 2016 pour démarrage opérationnel début 2017.
- Bien entendu la ville de Saint Leu d'Esserent est fortement impliquée dans ces projets par l'aménagement des voiries et réseaux mais aussi la concrétisation de nouveaux types de partenariats et coopération.



- **En centre ville le long de l'Oise, la friche de l'ancienne sucrerie, est constituée d'éléments particulièrement propices à la création d'un port et activités de plaisance**

- :

- -Des quais industriels dont nous avons repris en charge la concession auprès de VNF, ce qui nous permet dès maintenant d'accueillir des bateaux touristiques,

- -Un hangar grand comme une cathédrale capable, après aménagements de stocker 100 à 150 bateaux de plaisance de 5 à 7 ou 8 m,

- -Une plateforme d'un hectare entièrement bétonnée, l'ancienne zone de stockage et lavage des betteraves, particulièrement propice à l'installation d'activités d'entretien et réparation de bateaux, d'accastillage, capitainerie et autres activités liées au fluvial.

- Ce projet de reconversion de l'ancienne friche et zone portuaire de plaisance nécessitera bien entendu la formalisation de partenariats avec divers acteurs tant privés que publics, la ville de Saint Leu n'ayant évidemment pas les moyens de réaliser seule un tel projet.

- Mais de nombreux contacts sont en cours avec des industriels et exploitants potentiels.

- Plusieurs scénarios et business plans sont aussi en cours de discussion et donneront lieu ultérieurement à des réunions publiques d'information.

- Ce projet constitue bien entendu un élément majeur de redynamisation de la ville par le développement du tourisme tant fluvial et fluvestre.

# Projet fluvestre







# Projet fluvestre



- **Le projet fluvestre**
- Positionnée à mi-chemin sur les 100 kms de l'Oise entre Pontoise et Compiègne, et disposant d'un linéaire de rives de 7 kms déjà fortement équipées d'anciens quais, Saint Leu d'Esserent dispose d'atouts exceptionnels pour devenir l'un des 4 ou 5 ports de tourisme majeurs de la Vallée de l'Oise.
- Depuis plusieurs années, nous avons déjà expérimenté et vérifié, en particulier à l'occasion de Marché Picard annuel, l'attrait et la faisabilité d'organiser de petites croisières fluviales.
- En 2015, nous allons poursuivre les travaux d'aménagements des quais d'Amont initiés début 2014, avec en particulier l'équipement de réseaux d'eaux, électricité, téléphone, bornes pour faciliter l'accueil des bateaux de tourisme.
- Avec l'Office de Tourisme, nous avons organisé au cours du dernier trimestre 2014 des rencontres territoriales avec l'ensemble des villes, offices de tourisme et acteurs publics et privés de Pontoise jusqu'à Noyon. Un véritable réseau est ainsi en cours de création, alliant gestionnaires de ports et promoteurs d'offres touristiques.
- Ces réunions ont remporté un vif succès et des projets communs concrets sont actuellement en cours d'élaboration.
- Nous envisageons par ailleurs la reconstitution d'un bateau historique, « la Besogne » qui autrefois servait au transport des pierre de taille extraites des carrières de Saint Leu vers leurs lieux d'utilisation, et plus particulièrement vers Paris.
- Ce projet pourrait être réalisé par un Chantier d'insertion ou de jeunes, sous la direction de charpentiers professionnels, en respectant et mettant en valeur les métiers traditionnels. A terme, il serait amarré à proximité du pont de Saint Leu et servir de capitainerie ou d'office de tourisme.





# Nouveau Quartier



- **Autre projet : la réhabilitation des friches Stradal et Sovafim en nouveau quartier d'habitation proche du centre ville et de la gare**
- Il s'agit d'un projet de développement maîtrisé et équilibré de la partie ouest de la ville comprenant environ 300 nouveaux logements avec mixité d'habitats équilibrés, quelques locaux d'activités artisanales et un hôtel .
- Il se fera de manière progressive.
- Nous avons confié à la SAO (Société d'Aménagement de l'Oise, émanation du Conseil Général) la coordination de l'ensemble des études préliminaires
- Ces diverses études devraient aboutir avant la fin de l'année 2015.
- Nous ferons alors le choix d'un aménageur pour structurer la future ZAC en 2016/2017 puis nous lancerons des programmes immobiliers dont les réalisations devraient être effectives progressivement à partir de 2019, c'est-à-dire quasi simultanément aux nouvelles infrastructures de la ville de Creil et ses alentours.





## Le Parc de la Garenne

-dans la partie Sud, entre la rivière Oise, la voie ferrée et la base de Loisirs, il subsistait encore **une friche naturelle de 14 hectares laissée à l'abandon** depuis l'arrêt de l'exploitation des anciennes Sablières.

-La ville a racheté cet ensemble de bois et terrains inondables et comportant un étang de 4 hectares.

Avec l'aide de de l'ONF et des gestionnaires du domaine de Chantilly, nous avons déjà réalisé une première opération de défrichage et mise en sécurité de cette zone,

Puis, avec nos Chantiers d'Insertion nous avons entrepris un premier nettoyage et restauration des anciens chemins.

Notre objectif est maintenant d'aménager l'ensemble de cet espace en un véritable parc urbain directement accessible par des voies piétonnes à partir du centre ville.

Des études préalables ont été réalisées récemment, en particulier avec le CAUE.

Des études détaillées sont également réalisées conjointement avec l'EDF qui pourrait être un partenaire important dans ce projet d'aménagement.

Etant située en partie en zone inondable, nous travaillons aussi étroitement avec les services de l'Etat pour assurer sa cohérence avec le PPRI et la gestion des crues de l'Oise.

Ce projet de parc urbain est également cohérent avec la création prochaine (2016 ?) par le département d'une voie douce le long des berges de l'Oise appelée « TRANS'OISE », lui-même intégré dans un vaste projet européen de déploiement de voies douces permettant de circuler en vélo à travers toute l'Europe.





Indépendamment des friches industrielles, Saint Leu d'Esserent dispose d'un nombre impressionnant d'équipements publics (plus de 40 bâtiments) qui dépassent largement les besoins classiques d'une ville de 5000 habitants. Ce parc d'équipements scolaires, sportifs, culturels et administratifs nécessitera la mise en place de programmes de réhabilitation, modernisation et optimisation de leurs utilisations dans les années futures.

- Ainsi, **des équipements scolaires et sportifs importants ont été réalisés dans la période économiquement faste des années 70/80 le long de l'avenue de la Commune de Paris.** Ces équipements ont été maintenus mais ils vieillissent et les coûts d'entretien augmentent avec le temps.

- **Dans le domaine du sport, le complexe sportif Pascal Grousset**

- Ses installations sont nombreuses mais vieillissantes (salle multisports, dojo, salle de tennis de table, terrain d'honneur de football, terrain de football stabilisé, terrain multisports, cour de tennis, boulodrome, piste d'athlétisme, aires de lancer -poils, marteau, disque, javelot,...), et vont nécessiter dans les années à venir des travaux d'entretien et réhabilitation de plus en plus importants.

- Il a un statut communal, mais il est déjà utilisé de fait dans un contexte très intercommunal :

- -d'une part par le Collège Jules Vallès, intercommunal, qui en est le principal utilisateur,

- -d'autre part par nos 22 associations sportives de Saint Leu dont environ les 2 tiers des adhérents proviennent de communes voisines.

- Nous sommes bien entendu de farouches partisans du partage mutualisé des équipements . . . à condition toutefois de ne pas rester seul à en supporter l'intégralité des coûts !

- C'est tout le sens de notre important projet de rénovation et renforcement des équipements sportifs et d'accueil envisagé sur ce site.

- L'objectif est, au-delà de l'amélioration continue des conditions d'utilisation au niveau local, de renforcer et compléter l'ensemble de ce complexe sportif permettant l'organisation de stages, rencontres et compétitions de niveaux départementaux, régionaux voire nationaux dans certaines disciplines.

- Une spécialisation « handi sport » pourrait notamment être envisagée dans un contexte régional.

- Bien entendu, cela devra se faire par étapes successives, mais dès maintenant quelques projets prometteurs à relativement court terme sont en discussion avec différents responsables d'associations et fédérations régionales.

- **Dans le domaine scolaire ,à l'école JB clément**, un projet d'un nouvel établissement est actuellement en cours d'étude (appel d'offre détaillé lancé fin 2014)

- -la première phase comportera la création d'une nouvelle restauration scolaire ainsi qu'un espace et équipements pour les activités périscolaires.

- -Les études détaillées sont planifiées pour cette année 2015 et leur réalisation sur 2016 pour mise en service à la rentrée 2016.

- -Mais nous avons voulu aussi intégrer ce projet dans une vision à plus long terme intégrant d'autres besoins tels que : réhabilitation et réutilisation du bâtiment de logements d'instituteurs, locaux nécessaires pour assurer la gestion, le gardiennage et la sécurité de l'ensembles des installation scolaires, péri-scolaires mais aussi professionnelles et sportives. . . .

# Pôle d'activités multi-services



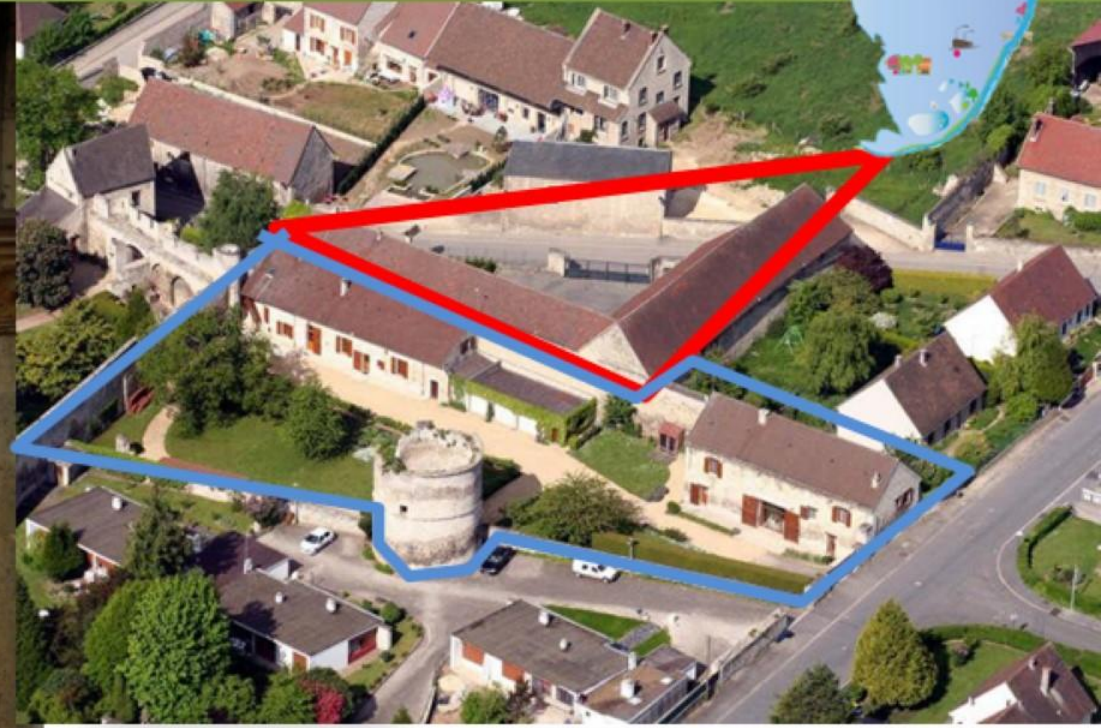


# Valorisation du patrimoine



## Et enfin, pour clore ce chapitre

- **l'ensemble du quartier médiéval** comprend évidemment l'Abbatiale mais aussi tout le patrimoine environnant (Château de la Guesdière, Caves et souterrains, Domaine du Prieuré (actuellement privé), fermes des Moines, cimetière, jeu d'arc, rues, ruelles et jardins alentours).
- Cet ensemble constitue de toute évidence un patrimoine culturel et architectural majeur et un potentiel touristique important à condition qu'un certain nombre d'aménagements et travaux de mise en valeur et sécurisation indispensables soient réalisés.
- Notre objectif est de permettre aux habitants et aux visiteurs de se réapproprier l'histoire de la ville et son patrimoine.
- Parmi les divers projets concernant cet ensemble médiéval, je souhaite évoquer **notre projet « Centre Culturel de la Ferme des Moines »** :
- La ferme des Moines 1 est situé au cœur du quartier médiéval (encadré en rouge sur la photo). Cet ancien bâtiment fait partie du patrimoine historique de la ville à proximité à l'abbatiale.
- Depuis 2010, elle accueille les équipes du chantier d'insertion.
- La propriété « ferme des moines 2 » (encadré en bleu), jouxtant la ferme 1, est en cours de rachat par préemption par la municipalité .
- Cet ensemble « Ferme des Moines », avec l'Abbatiale, ses jardins et le domaine du Prieuré, propriété privée, constitue le cœur de l'ancien domaine monastique historique que nous voulons mettre en valeur.
- Notre projet est de l'aménager en « centre culturel », espace privilégié pour des ateliers pédagogiques et culturels, rencontres événementielles, expositions et s'intégrant dans les parcours de visites touristiques de la ville.







# Notre « plan d'actions à 10 ans »

- C'est donc sur la base de ces multiples projets que nous avons élaboré un véritable « programme global d'urbanisation de la ville de Saint Leu d'Esserent » pour les 10 années à venir.
- Ce programme se décompose naturellement en différents projets :
- -au niveau des infrastructures, comme nous venons de le voir :
- -de reconversion de nos friches industrielles,
- -de réhabilitation, réaménagement et rationalisation de notre parc d'établissements publics,
- -de la mise en valeur et sécurisation de notre patrimoine architectural et quartier médiéval
- -au niveau des services municipaux :
- -divers projets d'amélioration permanents tels que notre projet jeunesse, notre projet social , notre projet sécurité et circulation , sans oublier naturellement les projets animations , culture et tourisme

- Reconversion de nos friches industrielles
- Réhabilitation, réaménagement et rationalisation de notre parc d'établissements public
- Mise en valeur et sécurisation de notre patrimoine architectural et quartier médiéval

au niveau des services municipaux :

- divers projets d'amélioration permanents tels que notre projet jeunesse, notre projet social , notre projet sécurité et circulation , sans oublier naturellement les projets animations culture et tourisme







# Impôt 2015 : pas d'augmentation

- Pas d'augmentation d'impôt
- 
- Depuis 2008 nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Nous avons tenu parole et nous voulons continuer ainsi sur le mandat actuel.
- Au cours des 7 dernières années, nous avons relancé l'investissement sur Saint Leu d'Esserent de façon importante, sans augmentation d'impôts ni endettement supplémentaire.
- Notre situation et capacité financière s'est donc sensiblement améliorée :
  - d'une part grâce à des efforts permanents de contrôle et rationalisation de nos charges d'exploitation,
  - et d'autre part par la relance de l'activité économique, industrielle et commerciale, sur Saint Leu qui actuellement est en plein essor contrairement à beaucoup d'autres communes.
- Ceci étant, nous sommes bien conscient que, comme toutes les collectivités locales, nous devons encore nous préparer à de nouvelles baisses des dotations de l'Etat tout en ayant de plus en plus de charges supplémentaires transférées par l'Etat, telles les rythmes scolaires et l'instruction des actes d'urbanisme.
- Nous pensons que l'ensemble des projets constituant notre « programme à 10 ans » reste réaliste dans la mesure où nous nous engagerons dans de nouvelles opérations que lorsque les partenariats indispensables tant publics que privés permettront les investissements correspondants et que les études prévisionnelles de type business plan feront apparaître des perspectives équilibrées financièrement.
- Il est aujourd'hui difficile de prévoir précisément quand et dans quel ordre ces projets seront réalisés. Mais ce qui compte avant tout, c'est de construire des projets pertinents et surtout les réseaux de partenaires avec lesquels nous pourrons ensemble les réaliser.
- Et si nos capacités financières propres et celles de nos partenaires diminuent, alors il faudra non pas abandonner ces projets, mais allonger leurs délais de réalisation.





- Nos projets, nous l'avons vu, dépassent largement les limites de notre modeste commune.
- Pour assurer leur réussite il est essentiel de mutualiser nos moyens avec de multiples partenaires publics, privés, communes voisines, investisseurs et financeurs, exploitants, ...
- Les contextes territoriaux et réseaux de partenaires peuvent naturellement être différents selon les projets.

Par ailleurs, le projet national de réforme territoriale va nous imposer des intercommunalités de 20 000 habitants (avec peut être dérogation à 15000 ?) d'ici la fin de l'année ou la suivante.

- Les périmètres actuels dans notre environnement immédiat sont trop petits et peu cohérents sur les plans géographiques et projets potentiels communs et devront être redéfinis.
- Dans ce cadre, Saint-Leu d'Esserent a déjà dit depuis longtemps sa préférence pour la construction d'un territoire plus large, semi-rural, formé de petites villes préservant leurs espaces naturels, et vivant leur proximité avec la Région Parisienne comme une opportunité et non comme un frein.
- -Nous souhaitons avant tout que soit considérée comme une entité indissociable la continuité urbaine de 12 000 habitants constituée par les villes de Saint Leu d'Esserent, Villers sous Saint Leu, Précý et Blaincourt.
- -Ce noyau de 12 000 habitants n'aurait jamais dû être coupé en deux par deux intercommunalités trop petites et ne reposant sur aucune cohérence territoriale .
- -Cette continuité urbaine est comparable sur de nombreux points à un ensemble d'autres villes très proches, Gouvieux, Lamorlaye, Chantilly, voire Senlis.
- Cet ensemble situé entre le Creillois et l'Île de France, a une population globale de l'ordre de 60 000 habitants, comparable sur ce point au Creillois, mais qui présente des caractéristiques géographiques et des projets potentiels bien différents. Un rapprochement dans ce sens constitue à nos yeux un premier scénario réalisable si l'ensemble des partenaires concernés le veulent bien.
- -Nous souhaitons aussi étudier avec l'ensemble des communes environnantes du sud de l'Oise et du Val d'Oise, riveraines ou proches de la rivière Oise, d'autres possibilités de rapprochements.
- Ce rapprochement pourrait être basé en particulier sur le développement touristique de toute la Vallée de l'Oise, propice aux projets fluviaux et fluvestres.
- La raréfaction des finances publiques nécessite de trouver des coopérations entre les territoires. C'est pourquoi nous multiplions depuis le début de ce mandat des moments forts de réunions, de rencontres comme les Rencontres Territoriales de septembre dernier. Elle a réuni près de 150 décideurs et renforce l'idée en laquelle nous croyons la mutualisation.



# Intercommunalité



# Bonne année à tous

- Je voudrais dire encore merci à chacun de votre présence et écoute.
- Merci également à mes collègues élus municipaux avec lesquels nous construisons tous les jours les projets que nous vous soumettons.
- Et merci aussi à tout le personnel municipal qui, je le sais, travaille beaucoup et dans un esprit très positif dans tous les services pour nous apporter le meilleur possible dans tous les services municipaux de tous les jours.
- Je vous souhaite à nouveau une très belle année 2015 ! Qu'elle soit pour vous l'année de toutes les réussites, et de toutes les joies.

